

Les Cahiers des dix



Clergé, bourgeoisie et lecture publique

La Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec (1842-1847)

Claude Galarneau

Number 54, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012971ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012971ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, C. (2000). Clergé, bourgeoisie et lecture publique : la Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec (1842-1847). *Les Cahiers des dix*, (54), 99–117. <https://doi.org/10.7202/1012971ar>

Article abstract

Alexandre Vattemare et M^{gr} de Forbin-Janson arrivent au Québec en 1840. Leur présence active remue les populations. Mais l'échec du projet culturel du premier et le succès foudroyant de la prédication du second donnent au clergé l'occasion de fonder des bibliothèques paroissiales sur le modèle français.

Clergé, bourgeoisie et lecture publique La Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec (1842-1847)

Par CLAUDE GALARNEAU

Si l'essentiel de l'histoire des bibliothèques paroissiales est maintenant établi, mon propos débordera l'institution elle-même pour en élargir l'approche par l'analyse des tenants et des aboutissants de la bibliothèque paroissiale de Notre-Dame de Québec, la première du genre au pays. Cette fondation ne fut pas le fruit d'une génération spontanée. Elle s'insère dans une série de développements coordonnés, venus aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur du pays et elle s'étale sur une période d'un siècle et demi. On ne saurait comprendre une institution sans en connaître les débuts, la fin ultime et les résultats.

La situation en France

On sait que la révolution industrielle européenne du début du XIX^e siècle et les progrès de l'économie, de la production agricole, de l'alimentation et de l'hygiène provoquent une croissance démographique importante et une migration massive des campagnes vers les villes. Ce qui crée des problèmes d'instabilité accrus par les crises économiques et le chômage. La pauvreté, la délinquance et l'alcoolisme chez les ouvriers poussent la société à prendre conscience de la nécessité d'instruire les classes laborieuses. Les motivations des membres des classes dirigeantes sont pour les uns d'ordre moral, car elles inclinent les mieux nantis à aider les plus démunis, alors que pour d'autres elles sont surtout empreintes d'une préoccupation sociale plus immédiate et intéressée, qui vise à conserver l'ordre et l'équilibre moral des classes populaires.

La raison politique exige enfin que le peuple puisse s'informer de l'exercice du pouvoir. L'instruction gratuite et les bibliothèques populaires permettraient alors au peuple de mieux développer ses habitudes de travail et de régularité, sans qu'il ne sorte de son état, comme l'entendait la bourgeoisie dirigeante¹. La France installa ainsi son système scolaire dès 1833, mais dut attendre longtemps ses bibliothèques publiques. L'Angleterre ne posséda un système scolaire complet qu'en 1870, mais développa les bibliothèques dès 1850, en même temps que la Nouvelle-Angleterre².

1. Voir l'excellent petit livre de Noë RICHTER, *Les bibliothèques populaires*, Paris, Cercle de la Librairie, 1978, p. 3-17.

2. Jean HASSENFORDER, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIX^e siècle (1850-1914)*, Paris, Cercle de la Librairie, 1967, 210 p.

Pour leur part, les catholiques de France n'ont pas été lents à s'occuper de leurs propres bibliothèques. Dès la Restauration, les membres de la Congrégation, association de piété et d'action, aident à fonder diverses sociétés, telles que la Société des Bons Livres. Ces sociétés d'édition établiront des relais dans toute la France; leur but consistera à lutter contre les publications des philosophes. Il y eut également des associations de bibliothèques paroissiales fondées dans les diocèses de Nancy et d'Avignon, une «Bibliothèque de bons livres» à Toulouse en 1833, d'autres à Marseille en 1844, à Paris en 1848 et à Nantes en 1850. À Bordeaux enfin l'œuvre des bons livres aurait été mise sur pied au début des années 1820, puisque Léon XII reconnut par un rescrit de 1824 la bibliothèque en tant qu'œuvre religieuse. En 1831, Grégoire XVI en faisait une archiconfrérie³.

Voilà bien sommairement signalés les grands traits de la conjoncture post-révolutionnaire qui ont poussé les catholiques de France à rechristianiser le pays par des associations pieuses; leurs bibliothèques paroissiales nous intéressent particulièrement.

Le Bas-Canada en 1840

Pour bien comprendre la situation qui prévaut au Québec au début des années 1840, il faut en rappeler les principaux aspects. Sur le plan politique, on sait comment les Canadiens revendiquent leurs droits et se rendent jusqu'à la révolution manquée de 1837-1839, aventure qui se termine par une répression féroce, des pendaisons, des déportations, des exils, des villages incendiés et la haine de la populace et de la presse anglaises envers les Canadiens. L'Union des Canadas est imposée en 1840 et la capitale s'en va à Kingston. Le pays en sort moralement abattu.

Durant la même décennie, la ville de Québec subit la crise économique et les deux années terribles du choléra. Au point de vue religieux, le clergé est encore très peu nombreux, ce qui forcera M^{re} Bourget à se rendre en France pour recruter des communautés religieuses de Pères, de Frères et de Sœurs. Il faut encore contrer la présence des protestants français, dont le prosélytisme inquiète le clergé catholique.

L'éducation avait déjà fait l'objet de législations: celle de l'Institution royale votée en 1801, que le clergé boudait toujours, celle des Écoles de Fabrique en 1824, votée suivant ses désirs, et celles de 1829-1832 que la crise politique rendit inopérantes en 1836. Les citoyens de Québec y avaient remédié en créant des écoles de particuliers, des sociétés d'éducation, des écoles du samedi et du dimanche pour les enfants pauvres, qui s'ajoutaient aux écoles des trois communautés religieuses de femmes du Régime français et au Séminaire de Québec. Sans oublier l'apprentissage aux métiers et aux professions libérales, qui attirent

3. Marcel LAJEUNESSE, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, p. 33-34.

les jeunes par centaines⁴. Tout cela pour une population de 40 000 habitants. Or en 1841, une nouvelle loi crée un système scolaire qui est accepté par le clergé l'année suivante.

Un double événement traumatique

En 1840-1841, la ville et le pays connaissent un traitement de choc sans précédent, ou plutôt un double événement traumatique; l'un affecte une bonne partie du Québec et l'autre, les villes de Montréal et de Québec. Ce fut le séjour de Alexandre Vattemare et de M^{re} C.-C. de Forbin-Janson.

Alexandre Vattemare

Alexandre Vattemare, ventriloque de talent devenu philanthrope, avait parcouru l'Europe entière depuis 1815 pour présenter son spectacle et il en avait profité pour visiter les bibliothèques et les galeries d'art. D'où lui était venue l'idée de créer ce qu'on appellerait aujourd'hui un système d'échanges d'objets culturels entre villes et pays. En 1839, il accepte l'invitation de Lafayette et de quelques Américains d'aller aux États-Unis. Vattemare reçoit un accueil enthousiaste de Boston à la Louisiane et inaugure des échanges entre plusieurs villes de France et des États-Unis. C'est lui qui donne l'idée à Boston de construire une bibliothèque publique; ce sera la Boston Public Library. En septembre 1840, il arrive enfin à Montréal et il entreprend les mêmes démarches à propos de son système d'échanges et de la fondation d'une bibliothèque publique dont la ville a le plus grand besoin. Il réussit à intéresser Lord Sydenham, M^{re} Bourget et des notables de la société montréalaise. Les journaux anglais et canadiens épousent la cause avec un pareil engouement⁵.

Son système d'échanges accepté en décembre, il réussit l'impensable, c'est-à-dire la création d'un institut qui regrouperait les principales sociétés existantes. On les réunirait dans une grande maison, qui logerait en même temps l'Hôtel de Ville, le Bureau des Postes et la Bourse. Le public aurait un accès libre et gratuit à l'Institut. Une pétition du Bureau du Commerce en ce sens est présentée au Conseil de Ville qui adopte le projet et présente un mémoire au Gouverneur général. Lord Sydenham le propose au Conseil spécial qui autorise même la ville de Montréal à emprunter la somme de 50 000 livres.

Vattemare peut venir ensuite à Québec. Il annonce son projet de réunir en un seul Institut la Société littéraire et historique, l'Institut des artisans et la Bibliothèque de Québec, et qui comprendrait encore un musée d'histoire naturelle, une galerie de tableaux, une salle d'exposition pour les produits des artisans et un cabinet de physique. *Le Fantastique* insiste sur

4. Claude GALARNEAU, «Les écoles privées à Québec (1760-1859)», *Cahiers des Dix*, no 45 (1990), p. 95-114; L.-P. AUDET, *Histoire de l'enseignement au Québec*, T. I, 4^e partie, t. II, 1^{ère} partie, Montréal, Holt, Rinehart et Winston Ltée, 1971.

5. C. GALARNEAU, «Le Philanthrope Vattemare, le rapprochement des races et des classes au Canada: 1840-1855», *Le Bouclier d'Achille. Regards sur le Canada de l'ère victorienne*, W.L. Morton, éditeur, Toronto et Montréal, McClelland and Stewart Limited, 1968, p. 94-110.

le rapprochement des classes et sur l'éducation populaire alors que la *Gazette de Québec* met l'accent sur le rapprochement des races. On tient une assemblée qui reçoit 2000 à 3000 personnes; y prendront la parole entre autres, A.-N. Morin, le docteur Bardy, John Neilson et, bien entendu, Vattemare⁶.

Il faut souligner la place qu'ont tenue les jeunes gens dans les assemblées qui ont étudié le plan Vattemare. Une cinquantaine de jeunes citoyens se réunissent dès le 24 février en assemblée préliminaire pour voir à ce qu'une «assemblée plus générale et plus importante de la jeunesse de toutes les classes et de toute «origine» soit convoquée. N. Aubin préside la rencontre et il est résolu qu'une assemblée générale soit convoquée pour le 26 février, pour «des jeunes gens de toutes les classes, et des classes ouvrières en particulier, favorables à l'avancement de l'éducation». Il est même dit que l'établissement permettra de demander au gouvernement de rendre le Collège des Jésuites à sa destination première, comme il s'était engagé à le faire en 1836. La convocation est enfin signée par cinquante-cinq des personnes présentes⁷.

Cette deuxième assemblée regroupe 1500 à 2000 personnes, «des jeunes gens de toutes les conditions, et de toutes les origines, animés du plus ardent enthousiasme qu'il soit possible d'imaginer»⁸. Dans une allocution, Augustin-Norbert Morin fait remarquer qu'à une collection d'objets d'art et de science «ne manquerait pas de se rattacher un système d'enseignement public pour toutes les classes, enseignement gratuit bien entendu, comme c'est le cas dans plusieurs villes de l'Europe», ajoutant «qu'il faut que le pauvre ait comme le riche, l'occasion de s'instruire»⁹.

Le 2 mars, une assemblée de deux à trois mille personnes est tenue à la vaste salle des séances de la Chambre d'Assemblée, dont «un grand nombre de Dames honorèrent et ornèrent de leur présence l'assemblée d'hier au soir»¹⁰. Les plans du projet de l'Institut Vattemare sont acceptés. Les résolutions sont proposées par Augustin-Norbert Morin, les docteurs Pierre-Martial Bardy et James Douglas, George Vanfelson, Georges-Barthélemy Faribault, John Neilson, Étienne Parent, Napoléon Aubin, Louis Massue, le révérend Mr. Lundy et Edward Burroughs.

M^{re} de Forbin-Janson

Par hasard, Vattemare et M^{re} de Forbin-Janson se sont trouvés en même temps au Québec. Les deux se connaissaient déjà et l'évêque de Nancy avait appuyé le projet de Vattemare en 1836 comme Charles-Edward Poulett-Thomson, devenu Lord Sydenham, l'avait proposé à Londres. M^{re} de Forbin-Janson était venu également aux États-Unis à

6. *Le Canadien*, 1^{er} mars 1841.

7. *Id.*, 26 février 1841.

8. *Id.*, 1^{er} mars 1841.

9. *Ibid.*

10. *Le Canadien*, 3 mars 1841.

l'invitation des évêques américains et avec l'aval du Pape. Il savait les besoins des catholiques des États-Unis, puisqu'il s'occupait activement de la Propagation de la foi. Lui aussi parcourt le pays, prêche des retraites ou fait des sermons partout où il passe. En mai 1840, il vient discrètement à Montréal. Il retourne aux États-Unis et se rend jusqu'à Minneapolis. Il revient par bateau de New York à Québec en septembre.

Pendant son séjour, sauf deux courtes absences à Pictou en Acadie et à New York, il sera présent au pays, de Québec et Beauport à Sainte-Marie-de-Beauce, dans la région de Montréal, dans la vallée du Richelieu, à Trois-Rivières, Nicolet et Saint-Hyacinthe. Bref, au moins 60 paroisses l'ont reçu et entendu prêcher de 2 à 40 jours suivant les agglomérations. Montréal et Trois-Rivières eurent droit à la grande retraite de 35 ou 40 jours, Québec, Sainte-Marie-de-Beauce et Saint-Laurent à la mission de 10 jours pleins. En tout, il aurait prêché et parlé à la population 300 fois au Québec¹¹.

Sa prédication est celle qu'il avait tenue en France sous la Restauration (1815-1824); elle porte sur l'homme et ses fins dernières, l'attentat du péché, le sacrement de pénitence et la confession, la passion de Jésus-Christ, la terrible vérité de l'enfer. Les retraites et les missions sont suivies de diverses cérémonies et de la fondation d'associations pieuses. M^{re} de Forbin-Janson se rend aussi dans les couvents, les hôpitaux et les prisons. Sa prédication pousse les foules jusqu'au délire. Ce sont des entretiens et des sermons susceptibles de faire vibrer la corde sensible; ils s'articulent autour de thèmes simples et terribles. Les fidèles sont séduits.

Un tel succès peut s'expliquer par le fait que de pareilles missions sont les premières faites au pays et grâce à la personnalité et aux extraordinaires talents d'orateur de Forbin-Janson, à son charisme indéniable. Mais encore, comme en 1815 en France, après les années de la Révolution, la prédication de Forbin-Janson suit ici la décennie des crises politique, économique et à l'épidémie du choléra que le Bas-Canada venait de subir. C'est également un moment inespéré pour le clergé. Dès l'été 1841, M^{re} Bourget se rend en Europe pendant le séjour de M^{re} de Forbin-Janson; il va y recruter des communautés religieuses qui arrivent dès 1841 avec les Pères Oblats, fondés par M^{re} de Mazenod, grand ami de Forbin-Janson depuis le début du siècle. Les vocations sacerdotales et religieuses pourront ainsi se multiplier rapidement. Les journaux canadiens couvrent le séjour de M^{re} de Forbin-Janson et les *Mélanges religieux* sont fondés pour rendre compte de son activité.

11. N.-E. DIONNE, *M^{re} de Forbin-Janson, évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine. Sa vie — Son Œuvre en Canada*, nouvelle édition, Québec, Typ. Laflamme et Proulx, 1910, 211 p.; C. GALARNEAU, «Mgr de Forbin-Janson au Québec en 1840-1841», *Les Ultramontains canadiens-français*, sous la direction de Nive Voisine et Jean Hamelin, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 121-142.

La fondation de la bibliothèque de Notre-Dame de Québec

Les événements rappelés quant à l'Europe des débuts du XIX^e siècle étaient bien connus à Québec par les journaux, par les Canadiens qui allaient en Angleterre et en France¹² et par les livres des grands écrivains que l'on trouvait chez les libraires des villes. Le réveil intellectuel survenu grâce au succès extraordinaire d'Alexandre Vattemare et au choc religieux administré par M^{re} de Forbin-Janson montre dans quel climat de psychologie collective les populations sont passées d'un abattement général bien compréhensible à un relèvement dans les domaines politique, religieux et culturel. C'est dans ces circonstances qu'on peut expliquer comment la première bibliothèque paroissiale est née à Québec en 1842.



« French Cathedral and Market Square, Quebec », lithographie de Sarony, New York, vers 1850, Charles P. de Volpi, *Québec : recueil iconographique, 1608-1875*. Longman Canada Ltd., 1971.

Alexandre Vattemare retourne aux États-Unis en mars 1841, M^{re} de Forbin-Janson quitte en octobre. Sur le plan culturel, le projet de Vattemare n'est pas mis en œuvre, parce que le Conseil spécial a disparu, que la nouvelle constitution entre en vigueur en février et que des élections sont déclenchées. Ce qui fait oublier les projets de bibliothèques publiques et gratuites visant au rapprochement des classes sociales et des races.

12. C. GALARNEAU, «Les Canadiens en France (1815-1855)», C.D., 44 (1989), p. 135-181.

Le clergé canadien avait entendu parler des bibliothèques paroissiales et de l'Œuvre des bons livres de France¹³. L'alphabétisation et les nouvelles lois scolaires au Québec posaient les mêmes problèmes qu'en France, dont celui des bibliothèques et de la lecture publique. Si l'on apprend à lire à tous, il faut des livres et de bons livres. La place était libre et le clergé de la paroisse Notre-Dame allait l'investir dès le printemps 1842.

LISTE ALPHABETIQUE DES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PAROISSE DE NOTRE DAME DE QUÉBEC.		
Número du volume des Livres.	Titres des livres A.	Número des Livres.
	Ame pénitente (L').....	106
	do.....	107
	do.....	108
	do.....	109
	Abeille Chrétienne (L')....	128
1	Ami des Enfants (L').....	186
2	do.....	187
3	do.....	188
4	do.....	189
5	do.....	190
6	do.....	191
7	do.....	192
9	do.....	193
10	do.....	194
11	do.....	195
12	do.....	196

Première page de l'édition de 1845 du catalogue de la Bibliothèque de Notre-Dame de Québec.

13. A.S.Q., Histoire ecclésiastique no 1, 249, *Prospectus de la Société catholique des bons livres*, fondée en février 1825 sur la paroisse Saint-Sulpice de Paris, qui contient la liste des membres du Conseil, tous grands notables de la paroisse.

Certes il y avait des bibliothèques collectives à Québec. Les institutions religieuses — évêché, petit et grand séminaire, couvent des Ursulines, Hôtel-Dieu, Hôpital général — possédaient les leurs, mais à leur seul usage. Les associations volontaires avaient créé des bibliothèques pour les besoins de leur groupe professionnel ou culturel. Pour n'en nommer que quelques-unes, mentionnons celles des avocats, des médecins, du Mechanics Institute, et encore des bibliothèques d'abonnement comme la Bibliothèque de Québec fondée en 1779, celle de la Société historique et littéraire de Québec, la bibliothèque circulante de Thomas Cary. Prenons garde d'oublier la Bibliothèque du Parlement, fondée en 1802, qui fut la première bibliothèque nationale, mais qui part à Kingston, désormais capitale du Canada-Uni¹⁴. Ces bibliothèques n'existaient ainsi que pour des gens plus instruits et pour des groupes restreints. Le reste de la population était oublié.

Le curé de la paroisse Notre-Dame, Charles-François Baillargeon, annonce au prône du 10 avril 1842 qu'aura lieu le soir même à la chapelle Saint-Louis «une assemblée des citoyens qui veulent encourager l'établissement d'une bibliothèque religieuse à l'usage des fidèles de cette paroisse». Il fait ensuite un exposé des heureux résultats que cette sorte d'établissement a eu ailleurs en plus d'expliquer les motifs qui l'ont engagé à cette fondation¹⁵. Cet ailleurs était la France, puisqu'il n'y en avait pas encore au Québec.

À la réunion, présidée par M^{re} P.-F. Turgeon, évêque de Sydime et coadjuteur, il est résolu qu'une Bibliothèque religieuse et instructive soit établie à l'usage des citoyens de la paroisse, qu'une société soit formée sous le nom de Société des bons livres de la paroisse de Québec et qu'un comité de sept membres soit nommé pour dresser les règles de la Société.

Le dimanche suivant, 17 avril, tel que convenu, le comité, présidé par le juge Philippe Panet, fait rapport. Le juge rappelle que «le but principal de ladite société est de répandre l'éducation parmi la classe indigente de cette paroisse¹⁶. Après avoir déclaré que toute personne peut être membre de la société à la condition de payer cinq schillings, le comité établit les règles qui concernent les «officiers» de la société, le «comité de régie» et l'élection des membres du comité.

La Bibliothèque sera la propriété de la cure de Québec pour l'usage exclusif des paroissiens et la société prêtera gratuitement les livres aux pauvres de la paroisse, qui seront munis d'un certificat ou recommandation provenant d'un des officiers de la Société, d'un des membres du comité, ou encore du confesseur. Quant aux personnes qui ne sont pas membres, elles pourront emprunter des livres moyennant une somme à payer au mois ou par année; elle est déterminée par le comité de régie. Voilà résumé ce qui représente pour mon propos l'essentiel des vingt-cinq résolutions du comité¹⁷.

14. Gilles GALLICHAN, *Livre et politique au Bas-Canada 1791-1849*, Québec, Septentrion, 1991, 519 p.

15. Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec (A.N.D.Q.), Livre des prônes, n° 84, p. 506.

16. *Le Canadien*, 20 avril 1842.

17. *Ibid.*

Le dimanche 1^{er} mai, le curé, comme président de la société, «occupe le fauteuil» de l'assemblée générale qui élit les officiers et les membres du comité de régie. Le juge Panet est élu vice-président, Jacques Crémazie secrétaire. Le comité de régie comprend M^{re} Turgeon, le juge Panet, MM. Louis Massue, Pierre Pelletier, Julien Chouinard, Abraham Hamel, Rémi Malouin et Michel Tessier. Il est entendu que le président, le vice-président, le secrétaire et les vicaires de la cure sont membres de droit du comité¹⁸.

Le 5 mai, sous le titre de «Bibliothèque de Québec. Élection générale, 1er mai 1843», le secrétaire publie une liste modifiée. Le vice-président est Messire A. Parent et le comité de régie comprend les officiers de la Société suivants: MM. les Vicaires de la paroisse de Québec, Sa Grandeur M^{re} l'Évêque de Sydime, M. le juge Panet et MM. Ls Massue, R. Malouin, O. Robitaille, E.B. Lindsay, Abraham Hamel, V. Pelletier. Aucune explication n'est donnée au sujet des changements de personnes et l'on constate que ce sont P. Pelletier, Julien Chouinard et Michel Tessier qui ont été remplacés¹⁹.

Le 13 juillet, le *Canadien* publie sous le titre de Bibliothèque des bons livres» les «règlements touchant le prêt des livres de la Bibliothèque de la Société des Bons livres de la paroisse Notre-Dame de Québec», le tout en quatorze articles. La bibliothèque est ouverte au public. Il était temps, puisque le curé avait dit au prône du 10 juillet que la bibliothèque serait ouverte à partir du jeudi 14 et qu'elle comptait 700 «volumes choisis», que l'on doit à la générosité du clergé et de quelques citoyens bienfaisants. Le 2 octobre, les dons ont atteint le total de 1100 livres à prêter²⁰.

Le premier rapport annuel

Un an après la fondation, le curé Baillargeon présente le premier rapport annuel de la société, qui comprend les règlements, la liste des officiers, le catalogue des livres et la liste des membres. Le règlement sur le prêt des livres stipule à l'article 5 que le certificat de pauvreté sera désormais accordé par le curé ou l'un des vicaires et l'article 7 avertit que la bibliothèque sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 1 heure à 5 heures en été et à 4 heures en hiver, de même que tous les dimanches et jours de fête durant une heure et demie après l'office du soir. L'article 22 veut que l'assemblée générale annuelle ait lieu le deuxième dimanche après Pâques, à l'issue des vêpres, avec avis au prône de la messe paroissiale. suivant l'article 23, «La fondation de cette société étant une œuvre de religion établie pour promouvoir les intérêts religieux dans cette paroisse, l'anniversaire en sera célébré chaque année par une grand-messe...»²¹.

18. *Le Canadien*, 2 mai 1842.

19. *Id.*, 5 mai 1842.

20. A.N.D.Q., *loc. cit.*, n° 84, 10 juillet 1842, p. 517, 522.

21. A.S.Q., 418, *Bibliographie canadienne*, n° 2, *Premier rapport annuel du Comité de régie de la Société des bons livres de la paroisse de Québec*, 75 p.

Il est on ne peut plus explicite que cette société des bons livres est une œuvre de religion, fondée, possédée et dirigée par le clergé paroissial, dont le curé est le président et dont deux vicaires sont l'un vice-président et l'autre trésorier, celui-ci nommé par le curé. Seul le secrétaire est un laïque. Les officiers du comité de régie comprennent d'abord les officiers de la Société, les vicaires de la cure et le coadjuteur. Viennent ensuite les laïques: le juge P. Panet, Louis Massue, Rémi Malouin, Olivier Robitaille, E.B. Lindsay, Abraham Hamel et Victor Pelletier.

Les réunions de la Société se tiennent dans la chapelle Saint-Louis et les livres sont logés dans la chapelle Saint-Joseph.

Le statut social des officiers en 1842

Bien entendu, tous les paroissiens peuvent emprunter des livres. Mais les textes indiquent que l'on pense d'abord aux pauvres, aux indigents, pour qui le prêt sera gratuit, comme le but principal de ladite société est de répandre l'éducation parmi la classe indigente.

À l'assemblée du 10 avril 1842, une foule de jeunes gens auraient participé à la réunion. Onze laïques ont présenté ou appuyé l'une ou l'autre des six résolutions votées; cinq membres formeront le comité qui établira les règles de la Société. Les premiers comprennent un juge, six avocats, deux notaires, deux marchands et les cinq du comité, quatre avocats et un notaire²².

Il faut voir de plus près le statut social de ces personnes. Jacques Crémazie, né rue Sainte-Famille, âgé de 32 ans, a suivi le cours complet du Petit Séminaire de Québec et a passé deux ans au Grand Séminaire. Après quoi, il a fait son droit et a été admis au Barreau en 1835. Il pratique le droit avec Jean-Baptiste-Édouard Bacquet jusqu'en 1845 et devient alors fonctionnaire²³. Il est le frère aîné de Joseph-Cyrille, notaire et fondateur de la Librairie Crémazie, et d'Octave, poète et libraire à la même officine. La librairie se trouve d'abord rue Saint-Jean, ensuite rue Sainte-Famille et, en 1847, côte de la Fabrique. Les trois frères seront liés de près à la bibliothèque paroissiale, le premier comme secrétaire, les deux autres comme grands fournisseurs de livres religieux. Les catalogues de la librairie Crémazie le montrent bien²⁴.

René-Édouard Caron, maire de Québec, avait complété ses études au Petit Séminaire et étudié le droit dans l'étude d'André-Rémi Hamel. Avocat en 1826, il exerce sa profession avec beaucoup de talent auprès d'une clientèle bien nantie. Il s'engage tôt dans les affaires publiques. Élu conseiller à la municipalité en 1833, il est nommé maire l'année

22. *Le Canadien*, 11 avril 1842.

23. P.-G. ROY, *À propos de Crémazie*, Québec, Éd. Garneau, 1945; J.-C. BONENFANT, «Crémazie, Jacques», *DBC*, t. 10, p. 220.

24. Voir les catalogues de 1845, de 1861 et les annonces dans *l'Ami de la Religion et de la Patrie*, journal de S. Drapeau et de Jacques Crémazie, 1847-1850.

suivante. Il revient à la mairie en 1840 et le restera pendant six ans. En 1834, il est élu député de la Haute-Ville et, en 1841, il est nommé au Conseil législatif de la province du Canada, dont il devient le président de 1843 à 1853. Il a ainsi droit au titre d'honorable et participe à plusieurs associations volontaires, par exemple à la Société littéraire et historique de Québec, à la Quebec Library Association, à la British and Canadian School, à la Bibliothèque du Barreau et à la Société Saint-Jean-Baptiste dont il est élu président²⁵.

Louis-Joseph Massue, né à Varennes, est venu s'établir à Québec. Homme d'affaires, fonctionnaire et homme politique, il s'enrichit rapidement dans le commerce d'importation et de vente de la mercerie. Dès 1818, il est considéré comme l'un des «riches marchands» de Québec. Cette année-là, il est élu au premier conseil d'administration de la Banque de Québec. Il sera membre directeur de plusieurs sociétés d'affaires telles que la Canada Fire Office, en qualité de trésorier et de président. Il sera également vice-président de la Banque de Prévoyance et d'Épargne de Québec. Au surplus, Louis Massue possède 40 000 acres de terre dans les cantons de Blandford, Clarendon, Litchfield et Bulstrode. En politique, il s'oppose au mouvement insurrectionnel aussi bien qu'à l'Union des Canadas. Il est élu échevin en 1841 et nommé au Conseil législatif en 1843. On le retrouve chez les membres directeurs de la Société d'agriculture et trésorier général de la Société Saint-Jean-Baptiste²⁶.

Le juge Philippe Panet est l'un des membres d'une famille qui a compté en un siècle dix avocats, cinq notaires, un archevêque, M^{re} Bernard-Claude Panet, et un prêtre. Fils du premier «Orateur» de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, frère de Charles et Louis, avocats également, il fait ses études au Séminaire de Québec, son apprentissage d'avocat chez son père et il est admis au Barreau en 1817. Il avait fait la campagne de 1812-1813, notamment à la bataille de Châteauguay, au premier bataillon de milice de la ville de Québec et il est promu lieutenant-colonel. Il est élu deux fois député et il est nommé membre du Conseil exécutif en 1831 et juge de la Cour du Banc du Roi l'année suivante. Il est directeur de la Société d'agriculture²⁷.

Parmi les autres membres qui ont participé à l'assemblée initiale du 10 avril 1842, on trouve trois autres avocats, Jean Chabot, qui est né à Saint-Charles et a fait ses études au Séminaire, son droit au cabinet d'Elzéar Bédard. Il est admis au Barreau en 1834. Il sera député en 1844. Il était cousin du secrétaire du diocèse, Messire Charles-Félix Cazeau et membre examinateur de la Quebec Bar Association²⁸. J. Duval était l'associé de Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal depuis 1823, alors qu'il n'avait que 21 ans. Député de la Haute-Ville de 1829 à 1834, il est nommé juge cinq ans après en qualité de juge assistant de la Cour du

25. J.-C. BONENFANT, «Caron, René-Édouard», DBC, t. 10, p. 144-149; autres renseignements dans *The Quebec Directory*, 1844-1845.

26. J.-P. GAGNON, «Massue, Louis-Joseph», DBC, t. 9, p. 594, *The Quebec Directory*, 1844-1845.

27. Christine VEILLEUX, «Panet, Philippe», DBC, t. 8, p. 752-753; *The Quebec Directory*, 1844-1845.

28. Pierre POULIN, «Bédard, Elzéar», t. 7, p. 66-68, t. 8, p. 952-953.

Banc du Roi pendant la suspension du juge Panet²⁹. Enfin, on y trouve Étienne Parent, avocat et journaliste, co-propriétaire du *Canadien* avec l'imprimeur Jean-Baptiste Fréchette. Très bien connu, on n'insistera pas sur la qualité de cet intellectuel de grande classe.

Deux notaires se trouvent également à la première assemblée: Errol Boyd Lindsay, fils de William, greffier de la Chambre d'assemblée. Reçu notaire en 1823, il est secrétaire-trésorier de la Corporation de la Trinité, l'organisme qui dirige l'activité sur le Saint-Laurent³⁰. Il aura reçu 10 000 acres de terre dans les cantons. Fils de marchand négociant, Michel Tessier est notaire en 1823, conseiller à la Ville dès 1833, juge de paix en 1837 et, lui aussi, grand propriétaire³¹. De ce premier groupe ou relève le nom d'un seul marchand, François Buteau.

Parmi ceux qui sont élus au comité de régie, le 1er mai, on retrouve P. Panet, L. Massue, M. Tessier, déjà connus et Pierre Pelletier, Julien Chouinard, Rémi Malouin et Abraham Hamel. quelques jours après, Pelletier, Chouinard et Tessier sont remplacés par le Dr Robitaille, E.B. Lindsay et V. Pelletier. De Pierre Pelletier, je n'ai rien trouvé. Julien Chouinard pourrait être Henri-Julien, né en 1825, clerc-avocat en 1842 et qui deviendra un membre important de la profession. Rémi Malouin est un maître maçon. Abraham Hamel est un homme d'affaires, fils de François-Xavier et frère du peintre Théophile Hamel.

Le Dr Olivier Robitaille est un médecin bien connu, homme politique et homme d'affaires. Né en 1811, il fait son cours classique au Séminaire, son apprentissage chez le Dr J. Morrin et va étudier à Harvard où il obtient le doctorat en mai 1818. Il devient un praticien fort apprécié; il s'occupe de politique municipale, participe à des sociétés financières de la ville, est l'un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste. Et, fervent catholique, il collabore avec le clergé à différentes œuvres d'Église³². Parmi les membres du comité de régie, on peut enfin signaler que quelques-uns avaient été marguilliers de la paroisse Notre-Dame avant 1842, tels que Louis Massue, François Buteau, Rémi Malouin et E.B. Lindsay³³.

29. P.-G. ROY, *Les juges de la province de Québec*, Québec, Redempti Paradis, 1933, p. 199.

30. C. VEILLEUX, *Les gens de justice à Québec, 1760-1867*, Ph.D., U.L., 1990, t. 1, p. 184; H. PROVOST, *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec. Essai de recensement 1759-1775*, Québec, IQRC, 2^e édition, 1984, p. 38, 49-50; Jean LECLERC, *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*, Montréal, Leméac, 1990, p. 308.

31. C. VEILLEUX, *op. cit.*, t. 1, 178, 337, 340, 345; t. 2, 518, 637, 748.

32. Jean BERNIER, «Robitaille, Olivier», *DBC*, t. 12, p. 993-994.

33. A.N.D.Q., carton 18, p. 14.

Les membres en 1843

Le premier rapport annuel paraît le 27 avril 1843. Il comprend la lettre du président, la liste des officiers et du comité de régie, la liste des membres et un catalogue des livres³⁴. Les officiers et les membres du comité de régie sont les mêmes que ceux de mai 1842. La liste des membres contient 307 noms: seize sont de langue anglaise, dont deux dames et une demoiselle, ainsi qu'un prêtre, Messire B. O'Reilly, vicaire de la paroisse.

Tableau 1

MEMBRES DES MÉTIERS ET PROFESSIONS IDENTIFIÉS	
Clergé	19
Professions libérales	50
Marchands	46

Le clergé comprend les 2 évêques, le curé, 5 vicaires, un vicaire de Saint-Roch, 9 prêtres du Séminaire, dont Jean Holmes et Jérôme Demers, lequel est aussi vicaire général, C.-F. Cazeau, vicaire général et secrétaire du diocèse.

Parmi les membres des professions libérales, les avocats comptent 21 membres, les notaires suivent avec 9, les médecins avec 5, les juges avec 3, les journalistes avec 2. Les architectes, sculpteurs, arpenteurs, opticiens, professeurs et *druggists* n'ont qu'un membre, auxquels s'ajoutent un agent de la Cour, un colonel et un secrétaire civil.

Les gens d'affaires viennent ensuite avec 4 négociants, dont Louis Massue, un banquier, 3 fabricants de meubles, 2 fabricants de chaussures, un constructeur de navires. On retrouve un «tabaconiste», un épicier, un tavernier, un loueur de chevaux. Les autres se situent sous la rubrique de marchand ou *dry goods*, c'est-à-dire de merciers, terme que l'on a toujours traduit au Québec par vendeur de «marchandises sèches». C'est le *Quebec Directory* de 1844-1845 qui les nomme ainsi.

En ce qui concerne les maîtres de métiers — même si le mot maître n'est jamais employé — il y en a 29 qui appartiennent à 16 métiers différents. Les compagnons et les apprentis ne peuvent évidemment apparaître dans cette catégorie de citoyens.

34. Bibliothèque du Séminaire de Québec, 418, bibliothèque canadienne, n° 2, 75 p.

Tableau 2

LES HOMMES DE MÉTIERS			
Imprimeurs	5	Ébéniste	1
Quincailliers	3	Boulangier	1
Maçons	3	Chapelier	1
Charpentiers	2	Forgeron	1
Horlogers	2	Jardinier	1
Menuisiers	2	Peintre	1
Armuriers	2	Relieur	1
Carrossiers	2	Barbier	1

En somme, les métiers les plus importants de la ville y sont représentés, dont plusieurs sont de petits entrepreneurs.

Des titres honorifiques ou de distinction sont attribués à certaines catégories de membres. Vingt portent le titre d'écuyer, dont 14 avocats, 2 notaires, un marchand, un colonel, un imprimeur et un autre sans profession retrouvée. À l'époque, les avocats le portent toujours, l'ayant reçu du Gouverneur lorsqu'il leur donne le permis d'exercer la profession. Les juges ont droit au titre d'honorable devant leur nom ainsi que le maire. Les prêtres sont appelés messires et l'évêque Sa Grandeur. Les femmes voient leur nom précédé de madame dans 3 cas, de dame dans 8 cas et de demoiselle dans 2 cas, alors que 4 dames ajoutent veuve à leur nom. Ces titres honorifiques ou autres possèdent une importance certaine dans la société québécoise, sans que l'on sache toujours comment on les acquérait, les recevait ou se les attribuait. Tous titres qui n'ont rien à voir avec la noblesse.

Pour être membre, il en coûte la somme de 5 schillings, soit un quart de livre (un dollar) par année, et plusieurs donnent davantage, alors que 253 membres s'en tiennent au montant exigé.

Outre les membres du clergé, les citoyens de la Société des bons livres sont ainsi des hommes de la bonne bourgeoisie des affaires, des professions libérales, du commerce et des métiers. Bref des notables canadiens catholiques, paroissiens de Notre-Dame. Sur les 307 membres inscrits dans le rapport de 1843, 34 ont une profession indiquée sur la liste, soit 19 prêtres et seulement 15 laïques. Nous avons pu trouver celle de 114 autres, ce qui donne la moitié du total des membres. L'autre moitié fait certainement partie du monde du commerce et des maîtres de métiers, à coup sûr de la petite ou moyenne bourgeoisie, aisée et jugée fiable par le presbytère. Il faut savoir qu'en 1842 Québec regroupe 1085 hommes d'affaires

toutes catégories, dont 554 marchands qui sont Canadiens dans une proportion de 46%³⁵. La ville de Québec est toujours une ville centrale et la seule porte d'entrée de l'Amérique du Nord britannique où arrivent et d'où partent hommes et marchandises.

La bibliothèque

La bibliothèque a reçu des dons en argent et en livres. Les plus importants, en livres viennent du Séminaire de Québec (105 volumes), du curé Baillargeon (89), de l'évêque coadjuteur (72), de la bibliothèque de la cure (35). Deux autres prêtres ont donné ensemble 18 livres, soit messires A. Parent, supérieur du Séminaire et Jean Holmes, préfet des études. Les clercs ont fourni 319 livres, soit 69% du total. Chez les laïques, Louis Massue en a apporté 46, Chs Hianveux 37, P.-J.-O. Chauveau 20. Les dames Chauveau et A.-R. Hamel ainsi que Madame Meason fournissent quelques volumes.

Le 10 juillet 1842, le curé annonce au prône que «grâce à la générosité du clergé et de quelques citoyens bienfaisans [sic], on a près de 700 volumes choisis». Le 2 octobre, la bibliothèque a 1100 volumes à prêter et le curé dit qu'elle sera désormais ouverte tous les jours de 2 à 4 heures «pour la commodité du public»; cela, grâce au vicaire Édouard Parant qui a voulu assumer la charge. Ce qui indique que des lecteurs avaient dû le demander de façon pressante, puisque le curé ajoute que «nos obligations dans le st [sic] ministère ne nous permettaient pas de faire plus que nous avons fait jusqu'à ce jour»³⁶.

Il faut voir maintenant le contenu de la première bibliothèque paroissiale fondée au Québec. Le catalogue est sans doute publié peu de temps après l'assemblée générale du 27 avril, comme le curé l'affirme.

Il ne saurait être question de rendre ici compte du contenu exact du catalogue. Trop de difficultés l'empêchent à cause de la présentation matérielle et des nombreux renseignements bibliographiques qui font défaut, ne serait-ce que l'absence des auteurs dans 94% des 1329 titres inscrits: j'utiliserai les résultats d'une étude inédite qui permettra de se faire une certaine idée de la collection³⁷.

Des 124 auteurs, connus ou supposés, 38% sont du XVIII^e siècle, 23% du XIX^e. Ce dernier siècle est encore jeune, mais plusieurs auteurs appartiennent à la 3^e et à la 4^e décennie. Les auteurs sont français à 69%. Le droit et la jurisprudence ne sont pas représentés, les sciences et les arts non plus, la philosophie compte quelques dizaines de traités, surtout en morale et pédagogie. La catégorie belles-lettres recouvre 200 titres et l'histoire, 250, pour la moitié en histoire religieuse. La section des dictionnaires comprend

35. F. OUELLET, *Le Bas-Canada 1791-1840. Changements structuraux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 251.

36. A.N.D.Q., Livre des prônes, 84, p. 517, 522.

37. Jean-Guy HUDON, *La Société des bons livres et la bibliothèque de la paroisse Notre-Dame de Québec*, 40 p. Étude présentée à mon séminaire de doctorat: l'analyse du contenu est aux p. 17-40.

un *Dictionnaire de théologie* et un *Dictionnaire des cultes religieux*. Cette catégorie belles-lettres contient encore des petits contes moraux et didactiques. La théologie et la religion l'emportent avec 466 titres, dont 364 appartiennent à la sous-catégorie des ouvrages de dévotion et des catéchismes.

Les titres inscrits ne trompent pas sur les intentions explicites de la fondation de la Société des bons livres. Il s'agit d'ouvrages de spiritualité, de morale et de dévotion ainsi que des vies de saints, des biographies, des catéchismes, des oraisons, des méditations. *L'Âme pénitente*, *l'Abrégé de l'ancien testament*, *l'Âme sur le calvaire*, les *Anecdotes chrétiennes*, *l'Âme élevée à Dieu*, les *Apologues involontaires* ou *l'Amable joug du Seigneur*, la *Bible de l'enfance*, la *Sainte Bible*, les *Bienfaits de la religion* offrent quelques exemples du genre.

Il n'est pas surprenant que plus des deux tiers des 63 auteurs retrouvés soient des prêtres, français surtout, avec quelques rares auteurs allemands, italiens, espagnols et anglais, tous traduits en français. Sur les 1329 livres du catalogue, seulement 18 auteurs sont donnés sur la liste, alors que 63 autres ont pu être identifiés. Ceux qui reviennent le plus souvent sont des prêtres pour la moitié, la plupart aujourd'hui inconnus. On mentionnera Christophe Schmid, chanoine allemand dont les livres sont fort goûtés en France. La bibliothèque possède 19 de ses livres ainsi que ceux de Théodore Hunckler, autre prêtre allemand, et des abbés Barthélémi Baudran, Jacques Gaume, J.-B. La Sausse. Le père Alphonse de Ligori, Fénelon, Bossuet et saint Augustin qui sont mieux connus, sont également représentés.

Les grands penseurs de la Contre-Révolution, Louis de Bonald et Joseph de Maistre y sont. Du premier, 6 titres apparaissent: *Du Divorce*, *l'Essai analytique*, la *Législation primitive*, les *Mélanges littéraires*, les *Pensées sur divers sujets* et les *Recherches philosophiques*. De Joseph de Maistre, ce sont les *Considérations sur la France*. La Contre-Révolution est encore présente avec la *Défense du christianisme* de M^{re} Denis de Frayssinous et la *Défense de l'ordre social* de l'abbé J.-B. Duvoisin. Chateaubriand inscrit *Les Martyrs* et Silvio Pellico ses *Mémoires*. Notons enfin les *Oraisons funèbres* de Bossuet, les *Œuvres* de saint Augustin et de sainte Thérèse d'Avila.

Inutile d'aller plus loin dans l'analyse de la bibliothèque. Le rapport de 1843 déclarait qu'en l'espace de neuf mois 6040 volumes avaient été lus par 580 personnes et que le comité ne pouvait que se «féliciter de l'empressement et du goût pour la lecture que les diverses classes de la société dans cette paroisse ont témoigné»³⁸. Quatre ans après, le comité regrette que «le nombre des lecteurs ait été si peu considérable: 7980 volumes ont été lus par 390 personnes». Le comité ne peut expliquer cette diminution par «aucune cause raisonnable»³⁹.

38. *Rapport de 1843*, p. 2.

39. A.S.Q., *Rapport annuel du comité de régie de la Société des bons livres de la paroisse de Notre-Dame de Québec*, 18 avril 1847, 1 p. Le comité de régie comprend les abbés C.-F. Cazeau, F.-H. Belle-isle, l'honorable Louis Massue, MM. Vital Têtu, F.-X. Méthot, Jean Chabot, O. Fiset.

On peut tenter d'explorer ces causes. La bibliothèque vise explicitement les classes pauvres, autrement dit les gens les moins instruits, dont un grand nombre sont d'ailleurs analphabètes. Si, en 1840-1849, l'alphabétisation de la English Cathedral est de 61.7%, celle de la paroisse Notre-Dame est de 43.2% et celle de la paroisse Saint-Roch de 21.8%⁴⁰. Or, la paroisse Notre-Dame comprend le Vieux-Québec, la Basse-Ville et le faubourg Saint-Jean, avec une population de bourgeois, mais aussi d'artisans, de débardeurs et de journaliers. Ce qui veut dire beaucoup d'analphabètes ou de gens qui ne peuvent fréquenter la bibliothèque l'après-midi. On sait que l'ouvrier travaille douze heures par jour six jours par semaine.

Et si la bonne bourgeoisie peut aller emprunter des livres, le choix n'a sans aucun doute pas varié; il se limite au genre déjà décrit. La preuve en est fournie dans le *Rapport annuel* de 1847 par le nombre décroissant des membres. Et le curé président croit pourtant que la partie de la population pour laquelle la bibliothèque de cette société a été principalement fondée «pouvait trouver, dans les livres qui la composent, tout ce qui peut l'amuser et l'instruire». Quelques années plus tard, la bibliothèque sera confiée aux Pères jésuites, installés à leur Résidence de Québec.

Une lecture publique impossible

Vattemare avait pour ainsi dire galvanisé les gens instruits de Montréal et de Québec, notamment de nombreux jeunes gens, et avait rapproché les Anglais et les Canadiens avec le projet des instituts. À la vérité, si cela représentait une idée que les Américains de plusieurs grandes villes avaient saisie, le concept dut en apparaître dangereux au clergé. Rapprocher les races, cela voulait dire les gens instruits des villes, rassembler les catholiques et les protestants dans les mêmes sociétés culturelles, au moment où les protestants faisaient peur au clergé catholique. Et les mauvais livres et les mauvais auteurs que beaucoup d'anciens élèves des collèges devenus médecins, avocats ou notaires lisaient, dont les patriotes faisaient depuis la révolution de 1830 leurs auteurs favoris, ces livres se retrouveraient dans les bibliothèques des instituts Vattemare. Heureusement pour le clergé, les changements politiques de 1840 ont empêché ce projet de naître tel quel.

En même temps, l'impact extraordinaire de la prédication de Forbin-Janson a réveillé les catholiques et a surtout, situation inespérée, procuré l'occasion à M^{re} Bourget et à l'ensemble du clergé de reprendre la place qu'ils croyaient leur appartenir de droit divin dans la société. De 1840 à 1860, M^{re} Bourget et les autres évêques iront chercher des dizaines de communautés religieuses en France, des Pères, des Frères et des Sœurs, qui fourniront le personnel enseignant et celui de l'assistance publique. La loi scolaire votée en 1841-1842 lui donnait satisfaction puisque la dissidence accordée aux minorités religieuses protestantes lui convenait parfaitement. C'était la confessionnalité sans proclamation.

40. Michel VERRETTE, *L'alphabétisation au Québec (1660-1900)*, Ph.D., U.L., 1989, p. 328.

Le projet Vattemare mort-né, on peut penser que des prêtres ont cru que l'espace était libre pour fonder des bibliothèques paroissiales pour tous sur le modèle français, avec une attention particulière pour les classes indigentes. C'est ce qui s'est produit à Québec, on le sait, dès avril 1842. Montréal ne serait pas en reste bien longtemps. Deux ans après, les messieurs de Saint-Sulpice suivent l'exemple de Québec, avec M^{re} Bourget qui, comme président de la Société, la transforme en 1845 en association de piété suivant le modèle de Bordeaux⁴¹.

Désormais, des centaines de paroisses se doteraient de pareilles bibliothèques, qui auraient — sauf quelques-unes à Montréal et à Québec dirigées par des communautés religieuses venues de France — des livres de dévotion et de morale, avec des romans de Delly, de Jules Verne, de Max du Veuzit et de Pierre l'Ermite. Marcel Lajeunesse a étudié l'ensemble de la question et a bien montré que «les bibliothèques paroissiales n'existèrent — furent créées ou réactivées — que pour empêcher de véritables bibliothèques publiques d'exister»⁴².

Pourtant les laïques ont voulu créer des bibliothèques dans des villes et villages du Québec. Témoin l'Institut canadien, justement fondé en 1844 à Montréal, mais que M^{re} Bourget a anéanti à cause des soi-disant «mauvais livres» de la bibliothèque. Ailleurs, les curés de paroisse les ont forcées à disparaître peu à peu en établissant d'autres associations, qui sont mortes à leur tour⁴³.

À partir de la fin des années 1840, on sait que l'Angleterre et la Nouvelle-Angleterre se sont mises en frais d'organiser des bibliothèques publiques, qui vont se répandre dans leur pays respectif. Sauf une loi votée par l'Assemblée législative en 1890 et qui n'a servi qu'à la ville de Westmount, il faudra attendre le gouvernement Sauvé en 1959 pour qu'une loi permette enfin d'instituer des bibliothèques publiques. Les souvenirs de personnes de différentes régions qui ont fréquenté les bibliothèques paroissiales au cours des années 1930-1960 ne peuvent mentir. Lesdites bibliothèques appartiennent toujours au curé et tiennent dans une armoire fermée à clé, logée au deuxième étage de la sacristie, au sous-sol de l'église ou parfois même au presbytère. Elles ne sont ouvertes qu'une heure ou deux par semaine en soirée et c'est une célibataire d'âge canonique qui est habilitée par le curé à prêter les livres. Le contenu comme les règlements n'ont pas davantage varié en qualité depuis 1842. Une pareille indigence ne pouvait intéresser beaucoup de lecteurs, encore moins donner le goût de la lecture.

41. Marcel LAJEUNESSE, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Fides, 1982, p. 30-35.

42. *Id.*, «Les bibliothèques paroissiales, précurseur des bibliothèques publiques au Québec?», *Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Les Éditions ASTED, 1997, p. 43.

43. Voir «Les associations volontaires au XIX^e siècle», *Recherches sociographiques*, t. 16, n° 2 (mai-août 1975), notamment les articles de Yvan Lamonde.

La bourgeoisie — dont les membres du comité de régie et de nombreux membres de la Société des bons livres avaient été les intervenants dans les assemblées du projet de l'Institut Vattemare — avait sans doute été sollicitée et invitée à participer à celui du clergé de Notre-Dame. Bientôt elle ferait des tentatives pour créer des associations volontaires et des bibliothèques. Comme ces mouvements ne venaient pas du clergé, ils se soldaient par la condamnation ou l'abandon. D'autant plus que les politiciens ne pouvaient pas heurter de front le pouvoir clérical par peur de perdre les élections. Les petits bourgeois locaux formés dans les collèges classiques étaient pour leur part satisfaits de l'ordre établi dans la culture savante, qu'ils étaient les seuls à partager avec le curé.

Alexandre Vattemare et M^{gr} de Forbin-Janson avaient provoqué l'enthousiasme chez les Canadiens et leur avaient redonné le désir de se développer sur les plans culturel et religieux. Le clergé a profité de cette conjoncture éminemment favorable et haute en promesses pour prendre la place récemment perdue par les élites laïques et il s'est approprié le domaine culturel, assimilé à la religion.

Les bibliothèques paroissiales se sont ainsi ajoutées au milieu du XIX^e siècle aux trois grandes œuvres dévolues à l'Église depuis le début du Moyen Âge, soit la vie religieuse, l'éducation et l'assistance publique. Situation que la France avait apportée au Canada, mais qui s'était assoupie depuis 1760 pour retrouver ses assises en 1840. D'où l'on peut voir par la création des bibliothèques paroissiales que s'il n'y a pas de génération spontanée dans la vie des sociétés, il se présente aussi des émergences, des événements traumatiques, pour le meilleur ou pour le pire. Ainsi de la lecture publique qui sera refusée pendant plus d'un siècle et demi aux populations de ce pays.

A handwritten signature in dark ink, reading "Claude J. Beland". The script is cursive and fluid, with a large, stylized initial 'C' and 'B'.